



Action pour l'Enfance et  
la Santé au Burkina Faso  
Chevalier de l'ordre du mérite

---

**RAPPORT BILAN PHYSIQUE DES  
ACTIVITES 2023 DE  
AES /BURKINA**

Avril 2024

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
<b>I. PRESENTATION DE AES/BURKINA.....</b>	<b>4</b>
1. Organes de gouvernance de AES/Burkina .....	4
2. Vision.....	4
3. Mission .....	4
4. But.....	5
5. Domaines d'intervention .....	5
6. Principes directeurs.....	5
7. Zones d'intervention de AES/Burkina .....	6
8. Partenariat.....	6
<b>II. BILAN D'EXECUTION PHYSIQUE DES PROJETS.....</b>	<b>6</b>
1. Projet de « prise en charge de quatre-vingt (80) enfants handicapés de la commune de Ouagadougou.....	7
2. Projet « protect the left behind by migration.....	7
<b>III. BILAN DU FONCTIONNEMENT DE AES/BURKINA.....</b>	<b>9</b>
1. Tenue des instances et autofinancement de AES/Burkina.....	10
2. Gestion du centre de documentation.....	10
3. Participations aux rencontres, ateliers et formations .....	10
<b>IV. PERSPECTIVES POUR 2024 .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## INTRODUCTION

La situation sécuritaire et humanitaire du Burkina Faso a eu des impacts sur les activités socio-économiques créant ainsi des déplacements massifs des populations. Pour prendre en compte les personnes déplacées internes, Action pour l'Enfance et la Santé au Burkina Faso (AES/Burkina) a intégré le volet humanitaire dans ses interventions en 2023.

L'année 2023, a été principalement consacrée à la mobilisation des ressources à travers les compétitions aux appels à projets, à la recherche de partenaires techniques et à l'exécution des projets et plans d'actions. AES / Burkina a exécuté cinq (05) projets au cours de l'année 2023.

En ce qui concerne le réseautage, AES/Burkina est restée active dans les différents groupes thématiques. C'est ainsi qu'elle a participé aux différentes activités du Groupe de travail Santé de la reproduction (GT/SR), du Groupe Thématique de la Santé (GT-S) du SPONG, du Groupe Thématique Humanitaire (GT-H) du SPONG, du Groupe Thématique-Protection Sociale (GT-PS) du SPONG, du RESONUT et de la COBUFADE. AES/Burkina a aussi participé à plusieurs rencontres initiées par le Secrétariat Permanent du Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST (SP/CNLS - IST), la Direction Générale de la Solidarité Nationale et de la Famille, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) et autres ONG ou organismes.

Les appuis financiers et techniques des partenaires ont permis à AES /Burkina de d'intervenir dans les régions du Centre et du Centre-Ouest en 2023. Les principales cibles sont les groupes vulnérables : les personnes handicapées en général, les enfants handicapés, les enfants laissés pour compte par la migration, les orphelins et enfants vulnérables, les adolescents et jeunes et les femmes vivant dans des conditions particulièrement difficiles.

Le présent rapport annuel fait l'économie des actions menées au cours de l'année 2023. Il se présente comme suit :

- Présentation de AES/ Burkina,
- Bilan d'exécution physique des projets,
- Bilan du fonctionnement de AES/Burkina,
- Perspectives pour 2024.

## **I. PRESENTATION DE AES/BURKINA**

Action pour l'Enfance et la Santé au Burkina Faso (AES/Burkina) est une ONG burkinabé à but non lucratif, créée en 2001 et régie par la loi N° 064-2015/CNT du 20/10/2015 portant liberté d'association sous le récépissé N° N00000511001. AES/Burkina a établi une convention de coopération avec le Gouvernement du Burkina Faso sous le n° 19 du 24 août 2004. Elle a une convention de collaboration avec le Ministère de la femme, de la famille, de la solidarité nationale et de l'action humanitaire. Aussi, sa convention avec le Ministère de la santé est en cours de renouvellement. AES/Burkina a été décorée « chevalier de l'ordre du mérite » par le gouvernement du Burkina Faso le 8 décembre 2010.

### **1. Organes de gouvernance de AES/Burkina**

Ils sont au nombre de trois (03) à savoir : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau Exécutif.

### **2. Vision**

La vision de AES/Burkina est la réalisation d'un monde de solidarité et d'équité qui garantit et protège la satisfaction intégrale des besoins essentiels des groupes vulnérables (notamment les enfants, les jeunes et les femmes), la défense continue de la paix et des valeurs culturelles au niveau local, et la prise en compte de la dimension genre dans les actions et les décisions locales au sein des communautés et des ménages.

### **3. Mission**

La mission de AES/Burkina est de promouvoir des améliorations durables dans les conditions de vie et dans les perspectives d'avenir des enfants, des jeunes, des femmes et des autres groupes vulnérables au Burkina Faso, à travers des actions soutenues en faveur de l'application, sans distinction aucune, des conventions internationales sur les Droits humains, particulièrement la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE).

#### **4. But**

Action pour l'Enfance et la Santé au Burkina Faso a pour but principal de contribuer à la lutte contre la pauvreté en vue de la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Pour cela, elle vise à promouvoir, sur la base de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, l'amélioration durable des conditions de vie des enfants et des jeunes sans distinction de race, de religion, de culture ou de genre. Elle lutte également pour la promotion des droits des femmes qui vivent dans des conditions difficiles.

#### **5. Domaines d'intervention**

AES/Burkina intervient principalement dans le domaine de la « protection de l'enfant ». L'organisation intervient aussi dans d'autres domaines qui sont susceptibles de réduire la pauvreté au niveau des groupes cibles. Il s'agit notamment de :

- l'appui aux jeunes et aux femmes vivant dans des conditions particulièrement difficiles ;
- l'éducation et la formation professionnelle des enfants et jeunes ;
- la santé (santé de la reproduction, soins de santé primaires, sécurité alimentaire et nutritionnelle, vaccination, etc.), la population (dividendes démographiques, planification familiale...) et le VIH/SIDA ;
- le développement communautaire en milieu rural et péri urbain y compris la promotion des Activités Génératrice de Revenus (AGR) ;
- le financement local de la santé (mutuelle, financement des coûts de santé), en vue de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) ;
- le genre et développement.

#### **6. Principes directeurs**

- La priorité à l'intérêt des enfants et jeunes ;
- La durabilité des interventions de AES/Burkina par la pleine participation des groupes bénéficiaires aux actions et interventions les concernant ;
- L'équité et l'éthique dans le cadre des interventions ;
- La gestion basée sur la performance ;

- Le respect des lois et règlements en vigueur dans le pays ainsi que la prise en compte des politiques et stratégies sectorielles définies par le gouvernement.

## 7. Zones d'intervention de AES/Burkina

- Région du Centre : Province du Kadiogo ;
- Région du Centre-Nord : Provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga ;
- Région du Centre-Sud : Provinces du Bazéga, du Nahouri et du Zoundwéogo ;
- Région de la Boucle du Mouhoun : Provinces de la Kossi, du Sourou, des Balé et du Mouhoun ;
- Région du Centre-Ouest : Province du Boulkiemdé ;
- Région des cascades : Province de la Comoé ;
- Région des Hauts Bassins : Provinces du Houet et du Kéné Dougou ;
- Région du Sud-Ouest : Provinces du Poni et de la Bougouriba.

## 8. Partenariat

AES/Burkina compte différents types de partenariats qui se présentent comme suit :

- **Partenariat communautaire** avec les Organisations à base communautaire (OBC) pour leur implication à la mise en œuvre des actions de développement.
- **Partenariat opérationnel et technique** avec les services techniques de l'Etat et les Organisations non gouvernementales.
- **Partenariat institutionnel** avec les structures déconcentrées et les collectivités locales des zones d'intervention pour une décentralisation des interventions.
- **Partenariat stratégique** à travers les réseaux pour l'orientation des actions et le plaidoyer auprès des décideurs.
- **Partenariat financier et technique** avec les organismes bilatéraux et internationaux.

## II. BILAN D'EXECUTION PHYSIQUE DES PROJETS

AES/Burkina a exécuté cinq (05) projets en 2023 qui sont les suivants :

- Le projet de « prise en charge de quatre-vingt (80) enfants handicapés de la commune de Ouagadougou » ;
- Le projet « protect the left behind by migration » ;

- Le projet « stop VIH chez les personnes handicapés » ;
- Le projet « autonomiser les mères adolescentes par l'éducation » (PROMOTE) ;
- Le projet pour la mise en œuvre des activités du FULL PORTFOLIO PROGRAMM (FPP) de GAVI et de la veille communautaire dans la vaccination.

### **1. Projet de « prise en charge de quatre-vingt (80) enfants handicapés de la commune de Ouagadougou**

Ce projet est financé par l'UNICEF avec l'appui technique de la Direction de la Protection et de la Promotion des Personnes Handicapées (DPPH). Son objectif général de « **contribuer à la protection et à la promotion des enfants handicapés dans la commune de Ouagadougou** ».

Les résultats suivants ont été atteints en 2023 :

- soixante (60) enfants handicapés ont reçu une contribution à la prise en charge des frais de scolarité, des frais de tenue et de la cantine;
- vingt (20) enfants handicapés ont été appuyés dans la formation professionnelle à travers le paiement des frais de formation.

Le taux d'exécution du projet est de 100%.

### **2. Projet « protect the left behind by migration**

Le projet « protect the left behind by migration » est financé par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population. Ce projet, d'une durée de 12 mois est axé principalement sur la sensibilisation des droits de l'enfant, l'autonomisation des parents/tuteurs des « enfants laissés derrière » ou « left behind » et l'apprentissage aux métiers des left behind de plus de 16 ans déscolarisés ou non scolarisés.

L'objectif général du projet est de « Contribuer à réduire les inégalités dans l'enfance liées aux migrations Sud-Sud dans la région du Centre-Ouest au Burkina Faso ». Au terme de la mise en œuvre, les résultats suivants ont été atteints:

- 51 ménages des left behind ont été identifiés dans les cinq (05) communes ;
- 51 ménages des left behind ont été interrogés sur leurs conditions de vie ;
- 704 personnes ont été touchées par les visites à domicile sur les droits de l'enfant ;

- 146 personnes ont été touchées par les causeries éducatives sur les droits de l'enfant ;
- 32 parents/tuteurs ont été formés aux métiers de leur choix ;
- 50 parents/tuteurs ont été appuyés dans le domaine de l'installation ;
- 47 parents/tuteurs ont participé à la journée d'échange sur la gestion de fonds et sur les facilités d'accès aux crédits en collaboration avec la caisse populaire de Koudougou;
- 92 left behind ont reçu des connaissances sur les droits de l'enfant, les pires formes du travail des enfants, les violences faites aux enfants ;
- 11 left behind de plus de 16 ans ont été formés aux métiers de leur choix.

Ce projet a été mis en œuvre en collaboration avec les Directions régionales et provinciales du genre et de la famille et de l'assistance humanitaire et avec les services déconcentrés de l'action sociale des cinq communes concernées par le projet.

### **3. Le projet « stop VIH chez les personnes handicapées »**

Ce projet est financé par la Fondation de France pour une durée de deux ans. Son objectif général est de « promouvoir l'accès au dépistage et aux soins en matière de VIH des personnes handicapées dans la commune de Ouagadougou de janvier 2023 à décembre 2024 ».

Quatre (04) activités ont été réalisées dans la première année du projet en 2023 avec les résultats suivants :

- 03 espaces sûrs ont été créés dans les trois (03) associations partenaires ;
- 30 groupes de parole ont été réalisés avec la participation de trente (30) couples ;
- 30 conjoints/partenaires ont reçu une formation sur DSSR, la PF, le VIH/SIDA et les IST, les violences faites aux femmes et les droits de femme ;
- 165 personnes handicapées ont été touchées par les causeries éducatives sur DSSR, la PF, le VIH/SIDA et les IST, les violences faites aux femmes et les droits de femme.

#### **4. Le projet « autonomiser les mères adolescentes par l'éducation »**

Le projet de recherche-action dénommé « Autonomiser les mères adolescentes par l'éducation (PROMOTE) » est financé par African Population and Health Research Center (APHRC) et mis en œuvre par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP). Le projet d'une durée d'un an, va d'octobre 2023 à septembre 2024. Il vise à accroître les connaissances des adolescentes mères sur la santé reproductive, la santé mentale, la violence sexiste et la prise en charge des enfants. Pour 192 séances prévues dans le cadre de ce projet, à ce jour plus de 100 séances ont été réalisées.

#### **5. Le projet pour la mise en œuvre des activités du FULL PORTFOLIO PROGRAMM (FPP) de GAVI et de la veille communautaire dans la vaccination**

Action pour l'Enfance et la Santé (AES/Burkina) a signé un protocole d'accord avec le SPONG. Ce protocole a pour but d'impliquer AES/Burkina dans l'engagement communautaire des organisations de la société civile dans trois (03) Districts Sanitaires (Bogodogo, Baskui et Nongr-Massom) ayant un nombre élevé de communautés oubliées et d'enfants zéro dose et sous-vaccinés.

Les résultats atteints sont :

- 1038 sorties de recherche des enfants zéro dose et sous vaccinés en collaboration avec les ASBC et d'autres mobilisateurs communautaires des aires sanitaires ;
- 1335 enfants sous vaccinés retrouvés et vaccinés dans trois districts sanitaires de la Ville de Ouagadougou ;
- 216 supervisions des sorties des animateurs ;
- 12 cellules de mobilisation communautaire mises en place.

### **III. BILAN DU FONCTIONNEMENT DE AES/BURKINA**

En ce qui concerne le fonctionnement, il s'agit notamment de la tenue des instances, les activités d'autofinancement, la gestion du centre de documentation et les participations aux ateliers, rencontres et formations des membres de l'équipe de AES/Burkina.

### **1. Tenue des instances et autofinancement de AES/Burkina**

Les instances se sont tenues cette année conformément aux prévisions.

Tous les membres sont à jour de leur cotisation pour l'année 2023 soit 625 000 francs CFA à raison de 25 000 francs CFA par membre.

La location des salles de formation de AES/Burkina constitue aussi une ressource propre. Pour l'année 2023, le montant total des locations de la salle de AES/Burkina s'élève à 475 000 francs CFA.

### **2. Gestion du centre de documentation**

AES/ Burkina dispose d'un centre de documentation assez fourni permettant aux enfants de s'instruire, de renforcer à la fois leurs capacités intellectuelles et leurs compétences en vie courante. Il est ouvert en général aux élèves de la ville de Ouagadougou et en particulier à ceux de la trame d'accueil Ouaga 2000. Au cours de l'année 2023, le centre de documentation a enregistré 64 usagers dont 25 garçons et 39 filles (10 abonnements) pour la lecture, des travaux de groupe, des travaux de recherche, des emprunts de livres, des conseils en compétence de vie courante. Leur niveau d'étude varie du primaire au secondaire. L'âge des usagers est compris entre 10 à 25 ans. Les documents les plus utilisés sont les romans africains et les bandes dessinées.

Pour répondre aux besoins des usagers, AES/Burkina a renforcé son centre de documentation avec l'acquisition d'un large répertoire de documents / livres numériques et deux (02) ordinateurs de bureau pour permettre aux élèves de consulter les livres numériques.

Néanmoins, le projet de renforcement du centre de documentation rédigé en 2020 dans le but de couvrir tous les besoins des usagers est toujours en attente de financement.

### **3. Participations aux rencontres, ateliers et formations**

L'équipe de AES/Burkina participe à divers ateliers, rencontres et formations organisés au niveau national par les partenaires qui sont entre autres le SPONG, le RESONUT, la COBUFADE, la DPPH, la DGCOOP, l'IRSS, l'ISSP, SP/CNLS-IST, OXFAM.

Ces ateliers, rencontres et formations sont les lieux de partage d'expériences, d'orientation et de renforcement de capacités.

#### IV. PERSPECTIVES POUR 2024

Pour l'année 2024, AES / Burkina a en perspectives de :

- Actualiser son manuel de procédure ;
- Elaborer son plan stratégique 2024-2028 et son plan de développement organisationnel ;
- Poursuivre l'exécution de ses projets et plans d'actions pour l'année 2024 ;
- Rechercher de nouveaux partenaires afin de diversifier les sources de financement ;
- Renforcer l'effectif de son personnel.

#### CONCLUSION

Les partenaires techniques et financiers de AES/Burkina en 2023 sont au nombre de quatre(04). AES/Burkina a un excellent taux d'exécution physique de 100 %. L'ONG continuera de renforcer son partenariat à travers les recherches de nouveaux partenaires et à travers le réseautage. Elle a aussi adapté son mode de fonctionnement à la crise sanitaire et humanitaire que rencontre le Burkina Faso.



**Monsieur SOMBIE M. Boniface**